

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Poursuite contre l'Hôtel Plaza

La Ville de Saguenay abandonne sa poursuite

Saguenay, le 25 mai 2018 – Dans le dossier de la poursuite intentée par la Ville de Saguenay à l'entreprise Hôtel Plaza de La Baie pour « usage ou activité non autorisé », Saguenay a choisi d'interrompre la procédure quelques jours avant la tenue du procès prévu mardi prochain le 29 mai.

La Ville de Saguenay, en retirant la poursuite, évite la tenue d'un procès qui nécessiterait des démarches coûteuses en argent et en ressources humaines.

Le contentieux de Saguenay ne croyait pas être en mesure de remplir son fardeau de preuves hors de tout doute raisonnable. Voilà pourquoi elle retire sa poursuite.

Quant à l'activité tenue hier au bar l'Illusion dans l'arrondissement de Chicoutimi, la municipalité analyse actuellement le dossier et prendra une décision sous peu.

- 30 -

Source : **Jeannot Allard**
Directeur du Service des communications et
des relations avec les citoyens
418 698-3350 poste 5222